



Fin annoncée du remplacement : tous concernés, tous mobilisés !

Paris, le 3 juin 2019. Ce lundi débute l'examen par le Sénat du projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé. Ce texte comprend un amendement adopté en Commission qui vise à limiter la durée du remplacement des médecins.

Porté par le président de la Commission des Affaires sociales, Alain Milon, « cet amendement vise à **limiter à trois années la durée totale des remplacements de médecins installés et salariés** »¹.

Cette fausse bonne idée part du principe que les jeunes médecins ne veulent pas s'installer et qu'il y aurait des remplaçants professionnels. Ces deux hypothèses sont fausses comme le prouvent les travaux sur le sujet. En effet, les résultats de la récente enquête du CNOM² sur les déterminants à l'installation montrent que **75 % des internes envisagent une installation libérale**. Le nombre de remplaçants en médecine générale quant à lui ne progresse que très peu (+ 16 % entre 2010 et 2017), moins vite que l'ensemble des remplaçants (+ 20 %) et surtout beaucoup moins que le nombre de médecins formés qui s'inscrivent pour la première fois à l'Ordre (+ 53 %), ce qui démontre que **le remplacement n'est ni attractif ni en explosion**.

¹ http://www.senat.fr/amendements/commissions/2018-2019/404/Amdt_COM-292.html

² https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/cnom_enquete_installation.pdf

Au-delà des jeunes médecins, **cette mesure aurait également un impact sur les médecins installés, qui auraient plus de difficultés à trouver un remplaçant** pour assurer une présence durant leurs congés ou formations, et **sur l'accès aux soins des patients** qui auront plus de difficultés à accéder à un médecin, en particulier durant les vacances scolaires.

C'est pourquoi les syndicats médicaux demandent unanimement le retrait de cette disposition législative dans l'intérêt de tous, patients, médecins installés et remplaçants.

La profession réitère par ailleurs son opposition à toute mesure coercitive.

**Retrouvez la campagne de mobilisation sur les réseaux sociaux :
#TouchePasAMonRemplaçant**

Contacts presse :

Syndicats de jeunes et futurs médecins :

Clara BONNAVION – Présidente de l'ANEMF – 06.50.38.64.94
Lucie GARCIN – Présidente de l'ISNAR-IMG – 06.73.07.53.01
Antoine REYDELLET – Président de l'ISNI – 06.50.67.39.32
Emmanuel LOEB – Président de Jeunes médecins – 06.50.93.64.60
Yannick SCHMITT – Président de ReAGJIR – 06.81.66.46.93
Sayaka OGUCHI – Président du SNJMG – 07.61.99.39.22

Syndicats de médecins installés :

Jean-Paul ORTIZ – Président de la CSMF – 06.07.86.08.83
Jean-Paul HAMON – Président de la FMF – 06.60.62.00.67
Jacques BATISTONI – Président de MG France – 06.62.61.09.99